

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant la collection
des empreintes prises sur les
pierres gravées antiques du
Musée de Berlin.

N^o 1178

1178 Collection des empreintes prises sur les pierres gravées du Musée de Berlin.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

MUSÉE ROYAL
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 1178

2 Annexes

Bruxelles, le 7 Mars 1870



à M^r le Ministre D. l'Intérieur

Par la lettre que nous nous
faisons l'honneur de vous écrire
sous la Date du 23 Décembre
dernier, che ministration des
Beaux-arts, N° 14152, nous
exprimons le désir que la pièce
titulée sous la grande Salle du
Palais Ducal soit utilisée aux
Collections de la Galerie des
Plâtres. Nous lui avons
longtemps réservé cette destination
et si jusqu'à présent, il n'a
pas été donné suite à ce
projet, c'est pour le motif que
le placement des collections
nécessite par l'adjonction
de ce local. Mais un envoi
assez considérable que nous
attendons de Paris et l'achat
récent d'une série d'environ
300 plâtres de l'époque des
moyen-âge permettront bientôt
d'utiliser la Salle ~~en~~ en
question.

Rien ne paraît donc
s'opposer, M^r le Ministre, à ce
que la Collection des plâtres
reproduisant les pierres gravées
antiques du Musée de Berlin,

Donc vous voulez bien disposer
en faveur du Musée de l'Etat
viens prendre place dans ce local
pour autant, toutefois, que son
installation ne soit pas de nature
à gêner l'allocation du Musée
d'une dépense nouvelle et pour
laquelle il ne figure aucun
crédit à notre Budget. Nous
voulons parler surtout de
l'éclairage qui occasionnera
des frais assez élevés, si nous
devons en juger par la somme
payée annuellement à l'ad-
-ministration du Gaz pour
l'éclairage d'une ^{petite} pièce voisine
occupée par la Section de
l'Architecture antique. Le
Musée intervient aujourd'hui
dans cette dépense pour une
somme de 5 à 600 francs
qu'il semble peu juste de faire
à imputer sur les ressources ordi-
-naires de cet Etablissement.

Nous croyons donc utile,
Monsieur le Ministre, d'appeler votre
attention sur ce point et de
vous prier de vouloir bien ~~accorder~~
~~un crédit~~ ~~pour~~ ~~faire~~ ~~face~~ ~~à~~ ~~ces~~ ~~dépenses~~
~~spéciales~~.

La Commission Directrice
ne peut vous laisser ignorer
que sauf quelques exceptions
qui concernent sous son
emploi de la statue de la Statue
de la Liberté d'Association, de
Mr Franklin, pour les objets

accusés par vous pour les dépenses
spéciales.
mettre à notre disposition le crédit
nécessaire pour faire face à une
service non prévu dans les dépenses
du Musée.

que vous avez remarqués dans la
grande Salle du rez-de-chaussée
y ont été déposés, à notre insu,
par ordre de votre Département,
nous attendons donc que vous
voulez bien leur assigner un
autre emplacement.

Nous saisissons cette
occasion pour vous demander
Monsieur le Ministre, de permettre de
mesurer afin qu'à l'avenir
aucun objet étranger aux
Collections ne soit introduit
dans les locaux du Musée.
Vous ne verrez, sans doute,
pas d'inconvénient à ce que
nous recommandions aux
Surveillants de l'Etat, de ne
rien admettre au Palais National
avant que nous en ayons
été régulièrement informés
par votre Département.

Nous avons l'honneur, Monsieur
le Ministre, de vous envoyer les
plans de meubles à confectio-
ner pour la Collection dont
il s'agit et de vous prier
d'agréer etc.

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

Le Secrétaire

Bruxelles, le 23 *X* bre

1868.



1178

N° 14152

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

Par dépêche du 20 j^{bre} 1868, j'ai eu l'honneur
d'appeler votre attention sur la possibilité d'utiliser le
local du rez-de-chaussée du Palais Ducal, situé
sous la salle des concerts, afin d'y installer les objets
de sculpture qui se trouvent aujourd'hui déposés
dans la grande salle de marbre du premier étage,
laquelle aurait pu alors, dans ma pensée, être affectée
au placement des grands tableaux de M. M. Gallait,
Wappers, De Bupue et De Keyser, qui sont disséminés
dans différents édifices publics.

Vous m'avez rendu compte, par votre rapport
du 28 X^{bre} j^{bre}, M. J. J., des difficultés qui s'opposent
à l'adoption de cette combinaison.

Il importe cependant, Messieurs, que cette vaste
pièce puisse recevoir une destination plus utile
que celle à laquelle elle est affectée main tenant.

J'ai pu remarquer, en effet, dans une visite
récente que j'ai faite au Palais Ducal qu'on
ne s'en sert que pour y réfugier pêle mêle des
piédestaux de vieilles caisses, etc, etc.

Je désire que la salle dont il s'agit soit
désemplée, afin de devenir une annexe impor-
tante

À la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture.

importante du musée des antiquités. Le centre en pour-
rait être occupé, me paraît-il, par la collection des
plâtres reproduisant les pierres gravées antiques du Musée
de Berlin, ainsi que de leurs empreintes, au nombre de
8.000, collection dont mon Département a fait l'acqui-
sition il y a quelque temps par l'entremise du Conser-
vateur de ce musée.

J'ai l'honneur de vous communiquer, Messieurs,
les plans d'un meuble de 2m.25 de diamètre qui il y
aurait lieu de faire confectionner pour l'exhibition de
cette collection.

Cette collection de glyptique viendra remplir une
des grandes lacunes des Musées de l'État.

Indépendamment de la puissante influence
que ces collections exerceront sur le goût des artistes,
pour le style et le caractère qui distinguent ces produits
de l'art antique, elles seront une source inépuisa-
ble pour leur instruction et leurs travaux, car ils
trouveront là, la représentation de tous les types des
héros, des divinités des symboles religieux, etc, de toute
l'antiquité égyptienne, grecque, étrusque et romaine.

J'attends, Messieurs, que vous me fassiez con-
naître la suite que pourra recevoir la présente
communication pour prendre une décision au sujet
de la destination définitive à donner à la collec-
tion dont il s'agit.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ludreman